

OTTAWA

Une tempête pour un petit mot
Page B 3



16 AVRIL 1912

Le Titanic a coulé au fond de l'océan
Page B 6



PERSPECTIVES

Grève étudiante

103 millions de moins pour payer le loyer

Au quotidien, les impacts des compressions sont bien réels

FABIEN DEGLISE

«Aujourd'hui, c'est le 31 mars? Shit! Demain, va falloir payer le loyer!» Dans le salon de son modeste appartement du Plateau Mont-Royal, Stéfane a soudainement le sourire en veillesse, perturbé par le lien temporel que la conversation en cours vient d'induire dans son cerveau. «A chaque échéance, c'est la même chose, ajoute-t-il. Cela vient apporter du stress en plus dans nos vies. Plus aujourd'hui qu'avant puisque la majorité de l'aide financière obtenue, ce sont des prêts plutôt que des bourses. Ça change un peu le rapport à l'argent.»

Il y a les manifestations, la colère et la rengaine — rendez-nous nos 103 millions! Et il y a aussi la vie quotidienne. Les modifications apportées au régime de prêts et bourses, et qui dérangent la gent étudiante, n'ont de toute évidence pas juste des impacts théoriques sur leur vie. Déjà, pour plusieurs, les différences se font sentir. Avec le lot de remises en question qui forcément viennent avec...

Déjà, pour plusieurs, les différences se font sentir. Avec le lot de remises en question qui forcément viennent avec... «Dans mon cas, je suis passé de 2400 \$ de prêt et 2200 \$ de bourse l'an dernier à 3900 \$ de prêt cette année et 0 \$ de bourse, poursuit l'étudiant en études littéraires sur le point d'achever son baccalauréat. J'avais anticipé des dettes de 10 000 à 12 000 \$ à la fin de mon bac. Mais là, à ce rythme et avec une session à compléter, je vais sans doute arriver à 18 000 \$. Et c'est un peu angoissant.»

Angoissant. Le mot est lancé. Et pas juste par le jeune étudiant de 26 ans, mais aussi par une ribambelle d'autres touchés directement par la conversion de 103 millions de dollars de bourses en prêts qui voient également l'aiguille dans le compteur de l'endettement dramatiquement grimper.

C'est que l'ajustement comptable dans le budget de l'Etat fait mal. Très mal même. «Pour 2004-05, j'ai perdu 3000 \$ de bourse qui ont été transformés en prêt, commente Anne-Marie Bélanger, étudiante au même département à l'UQAM. Je suis allée justement à la caisse ce matin [jeudi matin], où ma conseillère m'a appris que mon niveau d'endettement est maintenant de 108 %. C'est énorme. Et ce n'est pas fini puisque j'ai l'intention de poursuivre mes études jusqu'au doctorat.»

L'ambition est louable. Mais pour la jeune fille, elle risque, dans le contexte actuel de réforme du régime, d'avoir aussi un coût: «Des dettes de 30 000 \$, imagine, lance-t-elle. C'est un beau cadeau pour commencer dans la vie.»

Yves Couturier, professeur au département du Service social à l'Université de Sherbrooke et spécialiste des questions d'endettement, acquiesce. «C'est un boulet lourd à porter, explique-t-il à l'autre bout du fil. L'endettement des étudiants a une incidence sur leur trajectoire d'étude — ils peuvent rester collés par exemple dans des filières qui ne leur conviennent pas —, mais aussi sur le début de leur vie en retardant plusieurs grands projets: achat d'une maison, premier enfant, etc.»

A 22 ans, Sébastien Morasse, étudiant en musique, ne jongle pas encore avec ces préoccupations de vieux. Trop préoccupé qu'il est, par les temps qui courent, à composer avec l'effet de la conversion des bourses en prêts sur son relevé de compte. «Je pensais finir mes études avec une dette de 19 000 \$, dit-il. Finalement, c'est plutôt de 25 000 \$ qu'il va être question.»

La facture est salée. Et dans son cas, elle s'accompagne désormais d'une question nouvelle: «Vais-je me rendre jusqu'à la maîtrise ou non?», se demande-t-il

VOIR PAGE B 2: DETTE



Le petit carré de tissu rouge a enfanté des cubes rouges, avec cette fois l'idée de souligner l'endettement au cube. Ce nouvel emblème serait né d'une journée de remue-méninges organisée il y a un peu plus de deux semaines par l'association des étudiants en design graphique de l'UQAM.

PEDRO RUIZ LE DEVOIR

L'esthétisme de la contestation

Les étudiants n'hésitent pas à teinter leurs moyens de pression d'une bonne dose d'art et de créativité

Les révolutions de velours et les mouvements de protestation démocratique sont maintenant colorés partout dans le monde. Le Québec n'échappe pas à la règle. La grève étudiante se rallie autour du symbole aussi simple qu'efficace du petit carré rouge, mais aussi de quelques autres images et slogans plus ou moins bien trouvés...

STÉPHANE BAILLARGEON

L'Ukraine a été emportée démocratiquement par un tsunami orange. En Iran, les militantes pour les droits des femmes utilisent le rose. Les démocrates du Kirghizistan passent au jaune. Les Libanais contre l'opposition syrienne de leur pays se drapent de vert.

Les mouvements de contestation contemporains se colorent et notre coin du monde n'y échappe pas, toute chose étant relative, évidemment. La grève étudiante la plus massive de l'histoire du Québec se rassemble autour d'un bout de tissu rouge, un carré coloré que les grévistes et leurs sympathisants arborent en signe de ralliement à la cause.

Le symbole veut rappeler que les compressions de 103 millions au régime étatique de prêts et bourses placent les étudiants «carrément dans le rouge». Une idée forte et efficace dont l'origine demeure assez obscure. Des assistés sociaux auraient été les premiers à utiliser le symbole l'an dernier. Des étudiants de l'UQAM ont suggéré de récupérer l'emblème aux tout premiers jours de la grève. La proposition a même été adoptée formellement lors d'une assemblée générale de la Coalition de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante élar-

gie, la CASSEE, l'aile radicale du mouvement. «Notre carré a connu un succès bœuf», observe Héloïse Moysan-Lapointe, porte-parole de la CASSEE, elle-même étudiante en philosophie à l'Université de Sherbrooke. «On peut d'ailleurs parler d'un trop grand succès, poursuit-elle. Le symbole est galvanisé, récupéré. On a vu des députés péquistes le porter à Québec, alors que le gouvernement précédait aussi imposé des compressions dans le système de l'éducation. Mais bon, on n'a pas de copyright sur le carré et il faut se réjouir de la popularité de l'appui dont témoigne sa diffusion.»

La société de l'hyperspectacle aime les métaphores fortes et élémentaires. Le marketing, le design, la publicité et la propagande le savent très bien et en tirent profit depuis longtemps. Il était d'ailleurs temps que les contestataires québécois entrent à leur tour dans le grand jeu spectaculaire.

«Le carré rouge demeure une très belle trouvaille», juge le professeur Frédéric Metz, de l'École de design de l'UQAM. C'est mieux que d'avoir réutilisé les rubans d'autres causes, c'est même plus joli que le coquelicot du jour du Souvenir. L'objet est beau, sensible, signifiant. Il livre un message puissant de solidarité. En plus, il ne coûte presque rien à produire.»

La connotation gauchiste du rouge ne dérange pas le spécialiste. D'ailleurs, cette couleur peut aussi bien rappeler le Parti libéral que le drapeau canadien, comme le noir appartient aussi bien aux anarchistes qu'aux fascistes.

La petite merveille québécoise a enfanté des cubes rouges, avec cette fois l'idée de souligner l'endettement au cube. Ce nouvel emblème serait né

d'une journée de remue-méninges organisée il y a un peu plus de deux semaines par l'association des étudiants en design graphique de l'UQAM. Une vingtaine de jeunes, deux chargés de cours et deux professeurs ont discuté esthétique de la contestation.

«L'association voulait trouver une manière de s'impliquer», dit Lino, peintre, affichiste et illustrateur, un des deux chargés de cours invités à la rencontre. Lino a notamment créé les magnifiques affiches du Théâtre de Quat'Sous sous la direction de Wajdi Mouawad. «Après tout, des professionnels de la communication pouvaient peut-être apporter une contribution. L'idée des cubes a vite gagné la sympathie. Il a même été proposé de manifester à Québec deux jours plus tard avec des boîtes de carton rouge qui auraient servi à construire un immense mur coloré.»

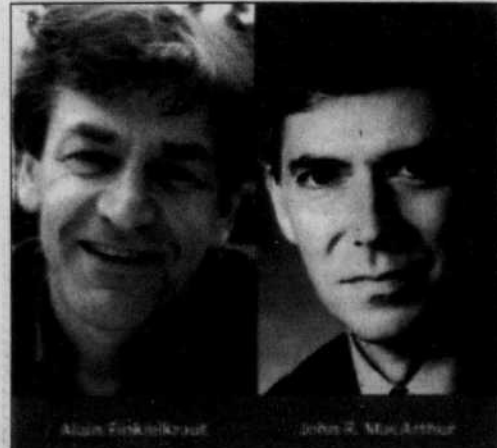
La belle image n'a pas pris corps, par manque de temps, mais aussi parce que certains étudiants voulaient forcer l'utilisation de boîtes recyclables... N'empêche, le cube a surgi dans les manifestations, souvent relié par les rigolos du Rassemblement des artistes très sensibilisés (RATS). L'association, formée il y a deux ans autour d'étudiants universitaires de diverses disciplines artistiques, multiplie depuis les interventions et s'active particulièrement à la faveur de la grève.

«Le gouvernement cherche à transformer les problèmes sociaux en problèmes économiques», résume Isabelle Monette, qui se présente comme «relationniste très sensibilisée» du RATS.

VOIR PAGE B 2: ESTHÉTISME



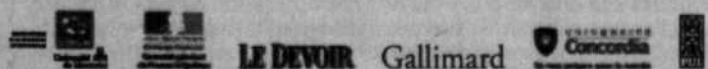
«L'objet est beau, sensible, signifiant. Il livre un message puissant de solidarité. En plus, il ne coûte presque rien à produire.»



Le choc Amérique-Europe: quel dialogue après la faille atlantique?

Débat bénéfique au profit de la revue Argument entre le philosophe Alain Finkielkraut et le directeur de la revue Harper's Magazine John R. MacArthur.

Animé par Antoine Robitaille
Jeudi, le 21 avril 2005, à 19h30
Au Musée des Beaux-Arts de Montréal
50 \$: 65 \$ avec un abonnement d'un an à la revue
Renseignements: (514) 522-2443
redaction@revueargument.ca



ARGUMENT
www.revueargument.ca

• PERSPECTIVES •



Jean Dion

Étrange, en vérité

Le gouvernement Charest s'est réjoui hier des décisions de la Cour suprême du Canada relatives à la loi 101, la première confirmant l'interdiction pour les francophones d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise et la seconde aversant que l'interprétation de la loi devra être plus souple en ce qui concerne les droits des anglophones du reste du Canada établis au Québec.

«Si cet important pan de la loi avait été invalidé, nous aurions été dans le gros trouble en raison d'une question fondamentale», a déclaré un premier ministre du Québec alors qu'il participait à une manifestation d'opposition aux manifestations contre lui. «Alors que là, nous avons tout le loisir de nous mettre dans le gros trouble en raison d'une question secondaire.»

Le premier ministre, qui a requis l'anonymat, a expliqué qu'il ferait tout en son possible pour que pas une journée de 2005 ne passe sans que son gouvernement soit dans le gros trouble. «Avant, on se mettait dans le gros trouble avec des grosses affaires, genre les défusions, a-t-il dit. Mais maintenant, on sait qu'on peut le faire avec de petites choses. Les écoles juives, ça aurait dû passer inaperçu. Idem pour les prêts et bourses, on aurait pu facilement trouver une solution de compromis peu coûteuse. Et alors que tout le monde se fout du déficit, on l'a divisé par cinq pour être certains que le vérificateur général nous pince.»

Il a reconnu que l'aspect «clause Canada» de la loi 101 sur lequel s'est penchée la Cour suprême est mineur et ne devrait toucher que quelques individus, «mais avec un peu de chance et en gérant le dossier tout croche, ça va dégénérer en scandale et en protestations massives. Quand ce sera le cas, nous serons prêts.»

Selon un expert, les préoccupations entourant le sort de Youppil, orphelin depuis que les Expos de Montréal ont cessé d'exister, font la preuve que le Québec est une société en santé.

«C'est bien beau, la pauvreté, la violence, la souffrance, la discrimination et l'exploitation, mais l'avenir d'une bibitte en peluche jaune orange habillée en baseball a aussi son importance. Cela montre que la collectivité de référence ne voit pas que le côté négatif des choses», a déclaré le mascotologue lors d'une entrevue. «L'organisme sain ne pense à la maladie que s'il est pathologiquement hypocondriaque.»

Le penseur a tenu à rappeler que le destin de Youppil — et son acquisition possible par le Canadien de Montréal — avait fait l'objet de reportages à la télévision et dans les journaux et qu'une tribune téléphonique de quatre heures lui avait été consacrée à la radio. «Parlez-moi de priorités à la bonne place, a-t-il dit. J'y vois, par le biais des médias qui s'adressent au vrai monde, le reflet d'un peuple qui respecte ses institutions», «institution» étant un terme qui a été utilisé pour vrai pour décrire le sympathique toutou.

D'après certaines sources, la valeur de Youppil se situerait dans les six chiffres. Le profit de la vente pourrait donc servir de mise de fonds pour l'achat d'une nouvelle franchise de baseball majeur. «En plus, a ajouté l'expert, comme le fait de parler de Youppil est gage de santé, on pourra aussi investir dans le club tout ce qu'on économisera en frais d'hospitalisation.»

Un sondage Galope dont les résultats ont été publiés l'autre jour montre que 97 % des conversations sur téléphone cellulaire sont parfaitement inutiles.

«Le cas le plus flagrant est celui de la personne qui appelle une autre personne pour lui dire qu'elle est rendue au coin de la rue et qu'elle va arriver dans deux trois minutes», a indiqué le président de la maison de sondages, Jim Galope. «Un autre exemple fréquent est celui de l'appel fait par un quidam pour vérifier que son appareil fonctionne et qui débouche sur une discussion d'une demi-heure constellée de banalités.»

M. Galope a précisé que les expressions les plus souvent entendues sont «ouan», «pis?» et «tu vrai?». D'ailleurs, lorsqu'on a communiqué les résultats du sondage à deux abonnés âgés respectivement de 15 et 16 ans, l'un a répondu «ouan pis?» et l'autre «tu vrai?» avant de retourner à leur cellulaire pour appeler quelqu'un sans avoir quoi que ce soit à lui dire.

Par ailleurs, un autre sondage en est arrivé à la conclusion que 97 % des sondages sont parfaitement inutiles. Jim Galope s'est dit «plutôt en accord» avec cette assertion 19 fois sur 20.

Un gars qui se déclare «fonctionnel» en informatique a dû faire redémarrer son ordinateur après avoir ouvert trop de fenêtres simultanément et échoué à s'y retrouver.

«Il y avait cinq messages courriels plus les boîtes d'entrée et de sortie et la corbeille, quatre fenêtres de texte, trois pages internet assorties de deux pop-up, un .jpg, un .mpg, le fichier iTunes et trois quatre autres bébelles dont je ne sais même pas à quoi elles servent. Je ne savais plus quoi faire. J'étais pogné», a fait savoir le gars.

Quand on lui a fait remarquer qu'il aurait dû se fabriquer des onglets et fermer au fur et à mesure les applications non utilisées, le gars a dit qu'il pensait que l'ordi faisait ça tout seul. «Et puis, je croyais que l'informatique avait pour fonction précise de faire plusieurs choses à moitié en même temps. Finalement, je ne suis peut-être pas si fonctionnel que ça.»

Le gars a révélé avoir pratiquement aboli les voyelles de son vocabulaire — récemment, il a écrit dans un chat «jm rgrdr ds flms à tv» — et utiliser de temps à autre des termes dont il ignore la signification comme «megs de ram», «progiciel», «gigaoctet» et «port usb» juste pour se rendre intéressant.

Un enfant d'un pays oublié touché par la famine s'est demandé cette semaine pourquoi, alors que le monde entier s'épanche à propos de la prolongation de la vie, personne ne se préoccupe de la prolongation de la sienne.

L'enfant étant trop faible pour commenter sa misère, c'est sa mère qui a parlé dans le vide puisque tous les journalistes et les chrétiens étaient retenus en Floride et à Rome. «On ne demande pas de cathéter, ni de tube, ni d'électroencéphalogramme, a-t-elle déclaré à s'personne. Juste une soupe de temps en temps, et fiston pourrait aller à l'école. Enfin, il n'y a pas d'école, mais il pourrait y aller s'il y en avait une.»

La femme a ajouté que son village manque aussi d'eau, un problème qui pourrait être résolu simplement en récupérant les larmes de crocodile qu'aime à verser l'humanité.

jdion@ledevoir.com

Pas facile, la politique

La crise que vit le gouvernement Charest n'est pas la pire que le Québec ait connue

ROBERT DUTRISAC

Québec — Les crises se suivent mais ne se ressemblent pas. On ne sait toujours pas comment le gouvernement Charest va se sortir de la crise marquée par une grève d'étudiants qui perdure depuis six longues semaines, provoquée par une décision budgétaire que le gouvernement jugeait pourtant mineure. Mais à l'aune des crises que le gouvernement du Québec, qu'il soit libéral ou péquiste, a traversées depuis 35 ans, elle n'est ni la plus grave ni la plus complexe.

L'ancienne directrice de cabinet du premier ministre René Lévesque, Martine Tremblay, se souvient de la crise qui avait opposé le gouvernement et les employés de l'État pendant deux interminables années, en 1983-84. «Je ne sais pas s'il y a eu des conflits depuis plus durs que celui-là», dit-elle.

1982. Le gouvernement Lévesque, réélu en 1981 avec une forte majorité, fait face à une crise économique d'une ampleur sans égale depuis la Dépression des années 30. Inflation galopante et taux d'intérêt à plus de 20 %, faillite de centaines de PME et perte de plus de 200 000 emplois ont caractérisé cette pénible période. Les finances publiques du Québec craquent de toute part et le gouvernement juge qu'il n'a plus les moyens de respecter les conventions collectives signées avec les employés de l'État en 1979.

Mais au lieu de décréter un gel des salaires pour ne pas verser les généreuses hausses de salaire négociées pour l'année 1982, on décide de verser tout de même pour ensuite les reprendre en baissant les salaires de 20 % au cours des trois premiers mois de 1983, les conventions collectives étant échues. De cette façon, qui apparaît tordue en rétrospective, le gouvernement évite de renier sa signature. «C'était un peu artificiel et ça n'a pas fonctionné», souligne Martine Tremblay.

Dans une crise de ce type, le gouvernement essaie dans un premier temps de régler la question avec les intéressés, en l'occurrence les centrales syndicales. Puis, si ces interlocuteurs restent sur leur position, le gouvernement cherche à se gagner l'appui de l'opinion publique. Mais c'est un couteau à double tranchant. Si la crise provoquée par une décision du gouvernement — la question de fond — ne se règle pas, l'opinion publique reproche au gouvernement son impuissance à régler la situation. «Le fardeau se renverse, et c'est là que ça devient extrêmement difficile à gérer parce qu'il faut gérer un problème de fond et une crise sociale», explique Mme Tremblay.

La déprime s'empare du gouvernement, mais c'est surtout le caucus des députés qui est affecté. «Là où la morosité, la déprime, s'installent le plus, c'est toujours chez les députés», fait observer Mme Tremblay. Le conseil des ministres demeure habituellement solidaire.

En 1982, le gouvernement Lévesque savait que sa décision l'entraînerait dans un affrontement avec les employés de l'État. «Tout le monde [au gouvernement] était bien conscient qu'il y aurait des difficultés considérables», rappelle Mme Tremblay.

Par contre, il apparaît que le gouvernement Charest n'avait pas prévu l'affrontement avec les étudiants que susciterait une mesure accessoire du budget de 2004-05: la conversion de 103 millions de dollars de bourses en prêts.

On souligne aussi que le gouvernement, quand il doit prendre une décision qu'il juge difficile, doit l'appuyer sur un solide argumentaire. En 1982-83, la décision d'enlever 20 % de leur salaire aux employés de l'État avait été très difficile à justifier, sûrement plus qu'un gel des salaires. Sur le strict plan d'une logique gouvernementale, la compression de 103 millions est difficile à expliquer, surtout que le gouvernement promet de surcroît des baisses d'impôt financées par des coupes à l'aide sociale. «On agite un drapeau rouge devant les étudiants comme devant un taureau», fait-on remarquer.

À l'été 1999, le gouvernement Bouchard avait fait face à une crise quand les infirmières, qui jouissaient de la sympathie populaire, avaient déclenché une grève



DIDIER DEBUSSCHERE REUTERS

Le gouvernement Bouchard a vécu de durs moments avec les infirmières en 1999. Il a finalement eu gain de cause, perdant par contre plusieurs points dans les sondages.

illégal. Le gouvernement Bouchard, qui offrait 5 % en trois ans à l'ensemble des employés de l'État, souhaitait, avant de proposer une entente aux infirmières, s'entendre avec les autres syndiqués. Il estimait que les infirmières en méritaient peut-être plus que les autres groupes d'employés, mais il ne voulait pas créer un modèle pour les autres négociations. Les infirmières n'ont rien voulu savoir. Le gouvernement Bouchard n'a pas cédé et a vu sa popularité chuter de 25 points. Assommées par de lourdes amendes, les infirmières sont retournées au travail après 23 jours de grève pour signer une entente avec le gouvernement en janvier 2000. La popularité du gouvernement est revenue à la normale après les événements.

En revanche, le gouvernement Lévesque a payé «un prix politique énorme» en 1985 pour cette coupe de 20 % qui visait une clientèle traditionnelle du Parti québécois, rappelle Martine Tremblay.

«Les gens veulent que le gouvernement mène», estime pour sa part Jean-Claude Rivest, ancien conseiller de Robert Bourassa. «Malheureusement, M. Charest traverse une séquence pas trop glorieuse; il y a beaucoup de dossiers où il a reculé.»

Jean-Claude Rivest a connu l'épisode tumultueux du premier front commun dans le secteur public, en 1972, de la grève générale illimitée au printemps, qui

avait paralysé les services publics, et des manifestations monstres dans les rues de Montréal. Le gouvernement Bourassa avait eu recours aux injonctions pour forcer le retour au travail des employés de l'État, injonctions défiées par les chefs syndicaux, ainsi qu'à une loi spéciale. Les chefs des trois centrales syndicales (FTQ, CSN et CEQ) avaient été emprisonnés. M. Rivest note que le gouvernement Bourassa, qui bénéficiait au début de l'appui d'une majorité de la population, a perdu des plumes au plus fort de la crise. Mais cela n'a pas empêché Robert Bourassa de remporter 102 des 110 sièges de l'Assemblée nationale l'année suivante.

«Ce n'est pas la fin du monde, l'affaire des étudiants», juge le sénateur Rivest. Il trouve cependant que cette «affaire, ça traîne en longueur vraiment pour rien». La solution à pareille impasse vient souvent «de gens qui agissent sans mandat particulier, de façon informelle», quelqu'un qui serait proche des étudiants mais qui aurait la confiance du gouvernement. «Encore là, il faut qu'un gouvernement ait développé de bons réseaux», estime M. Rivest. «Les relations personnelles au Québec, c'est bien important. Maintenant, ça me semble un peu désincarné» au sein du gouvernement Charest.

Le Devoir

ESTHÉTISME

SUITE DE LA PAGE B 1

«Nous cherchons à faire émerger un débat réel par des démarches artistiques.» Avant le déclenchement de la grève, cet art engagé a par exemple mené des ratons à l'ouverture des audiences montréalaises de la commission Gomery sur le scandale des commandites. À Québec, le RATS ou ses acolytes ont «encubé» des statues de la colline parlementaire.

Les cérémonies du Vendredi saint ont particulièrement inspiré les grévistes, rattachés ou non au RATS. Quelques dizaines d'étudiants en théologie de l'Université de Montréal ont parcouru un chemin de croix sur le campus et même crucifié une étudiante pour illustrer le «sacrifice de l'accessibilité» à l'éducation.

Un autre groupe a planté 103 croix au centre-ville de Montréal. À Québec, des élèves du cégep Beauce-Appalaches ont aussi installé 103 croix, devant l'Assemblée nationale, pour signifier qu'ils sont enterrés sous les dettes.

«Nous organisons des actions créatives et festives», dit encore Guillaume Potvin, coordonnateur du RATS. L'interview a été accordée à l'ombre d'un grand cube, au parc Lafontaine, mercredi soir, alors que Loco Locass s'appretait aussi à divertir la foule tout en chatouillant sa conscience sociale. «Nous vivons dans une société de l'image, enchaîne Isabelle Monette. Nos actions peuvent provoquer des questions tout en divertissant.»

La belle jeunesse s'en donne à cœur joie comme en témoignent des slogans glanés sur les pancartes à cette grande manif montréalaise. Par exemple, le simili biblique: «Pourquoi couper dans le gras d'une vache maigre?» Ou le prophétique: «Qui sème la misère récolte la colère.» Et puis le jol: «Sayons utopistes — exigeons le réel...», en écho à un célèbre ap-



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Les cérémonies du Vendredi saint ont particulièrement inspiré les grévistes. Quelques dizaines d'étudiants en théologie de l'Université de Montréal ont crucifié une étudiante pour illustrer le «sacrifice de l'accessibilité» à l'éducation.

pel soixante-huitard («Soyez réalistes, demandez l'impossible!»).

Frédéric Metz ne connaît pas tous ces mots d'ordre mais déplore leur abondance diluant l'efficacité du message. Les Ukrainiens ont d'ailleurs démontré la puissance d'évocation de la seule couleur capable de livrer un message en se passant de mots ou de slogans. Le professeur analyse aussi durement l'accent mis sur les fameux 103 millions et beaucoup d'autres éléments visuels de la contesta-

tion. «Cent trois millions, c'est banal, dit-il. Il faudrait demander 103 milliards pour frapper fort! À part le carré rouge, le reste du mouvement se contente de clichés ou de cochonneries visuelles hétéroclites. Brûler des marionnettes, c'est tellement vieux jeu. Cela sent la manif syndicale de papa. Ce mouvement de la jeunesse manque malheureusement souvent de folie, d'audace, d'originalité et de surprise...»

Le Devoir

DETTE

SUITE DE LA PAGE B 1

aujourd'hui comme trois autres de ses collègues, musiciens en devenir, autour de lui.

À quelques kilomètres de là, Brigitte Perron, 35 ans, y est déjà, elle, à la maîtrise. En communications sociales à l'Université du Québec à Trois-Rivières, et avec une réflexion presque similaire. «Je ne sais pas si je vais la terminer, ma maîtrise», dit-elle. Aujourd'hui, j'ai le double de dettes que ce à quoi je m'attendais. Avec deux enfants à charge, je me demande si cela en vaut vraiment la peine. D'autant que, sur le marché du travail, je vais sans doute être obligée de cacher ma maîtrise pour trouver un emploi.»

«C'est ridicule d'en arriver là», lance Jean-François Durocher, 23 ans, étudiant au cégep — «à cause de mes parents hippies qui m'ont amené faire le tour de l'Amérique du Nord pendant plusieurs années», explique-t-il —, aspirant prof d'histoire, candidat à la maîtrise et au doctorat, et endetté chronique angoissé. «Quand je vais rentrer à l'université, je vais déjà avoir 11 000 \$ de dette. À la fin de mes études, combien vais-je devoir rembourser, 30 000 \$, 40 000 \$, 50 000 \$? Et combien d'années va-t-il me falloir pour y arriver?»

Pour Luc Rochefort, analyste à l'Union des consommateurs, la réponse est prévisible: «une dizaine d'années environ», lance-t-il, parfois même avec des mensualités de 600 \$. «Dans des conditions comme cela, ajoute-t-il, ce n'est pas facile d'arriver à joindre les deux bouts. Pis, les étudiants qui sortent de l'école endettés se retrouvent dans un monde où il va falloir payer pour les générations précédentes tout en mettant de l'argent dans leur REER car personne ne va payer pour eux.»

La perspective a de quoi «rendre un peu fou et empêcher de dormir par moments», résume Anne-Marie Bélanger. «Surtout qu'on ne peut pas travailler 40 heures par semaine et étudier en même temps pour boucler son budget.» Mais à moins «d'un débat de société sur la gratuité scolaire», dit Yves Couturier, «il est difficile de s'en sortir.»

Sébastien Lortie, 21 ans, qui suit actuellement une technique au collège Montmorency pour devenir conseiller en assurance et service, le sait. «Je viens manifester aujourd'hui pour le principe, pour les gens comme moi qui ont besoin de bourses pour étudier, a-t-il expliqué lorsque rencontré mercredi soir dernier lors du grand rassemblement étudiant au parc Lafontaine, à Montréal. Je ne m'attends pas par contre à de grands changements dans le régime des prêts et bourses. Pour le gouvernement, nous sommes une clientèle captive. Il sait que, si nous voulons avoir un bon emploi, il faut étudier. Et pour étudier, il est obligatoire aujourd'hui de s'endetter. C'est un cercle vicieux.»

Le Devoir

PERSPECTIVES

Loi canadienne sur la protection de l'environnement

Une tempête pour un petit mot

Le retrait du mot «toxique» dans la loi est dénoncé de toutes parts et remet en doute le sérieux des libéraux face à Kyoto

Le gouvernement minoritaire de Paul Martin est sérieusement menacé par un tout petit mot de sept lettres, «toxique», que les libéraux veulent retirer de la Loi sur la protection de l'environnement. Une gaffe dénoncée de tous les côtés, même par les groupes écologistes. Et cette bavure, qui pourrait entraîner le déclenchement d'élections au pays dès le mois prochain, souligne à gros traits qu'un véritable plan efficace et cohérent visant à atteindre les objectifs de Kyoto manque toujours à l'appel.

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Il y a environ deux semaines, lorsque le conseil des ministres a entamé un long débat sur le projet de loi C-43, qui vise à mettre en œuvre le budget fédéral présenté le 23 février dernier, personne au cabinet n'avait prévu la crise qui secoue Ottawa en ce moment.

D'un côté, certains ministres étaient réticents à ficeler en un seul gros projet de loi autant de mesures disparates, surtout que le vote sur ce projet de loi est considéré comme un vote de confiance, donc essentiel à la survie du gouvernement. Pourquoi, notamment, inclure dans ce projet de loi l'accord signé entre Ottawa, Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse sur les revenus pétroliers extracôtiers?, ont demandé certains ministres.

Autre sujet de discorde: pourquoi vouloir modifier immédiatement la Loi sur la protection de l'environnement? Pressé de pouvoir montrer à la population que le gouvernement fédéral ne fait pas que traîner les pieds dans le dossier de Kyoto, le ministre de l'Environnement, Stéphane Dion, appuyé par certains ministres influents comme Ralph Goodale, son collègue des Finances, désirait passer à l'action au plus vite. Inclure cette modification dans un autre projet de loi aurait pris plus de temps.

La décision a donc été prise. Le projet de loi C-43 sera énorme, il fera plus de 100 pages et comprendra non seulement toutes les mesures de mise en œuvre du budget fédéral mais aussi l'accord conclu avec les provinces atlantiques et la fameuse modification à la Loi sur la protection de l'environnement.

La réaction a été rapide, violente... et imprévue. Le Parti conservateur est monté aux barricades, déchirant sa chemise pour cette modification mineure à la réglementation environnementale la plus importante du gouvernement. Cette colère des conservateurs n'avait pas été envisagée au bureau du premier ministre. Pas plus d'ailleurs que la levée de boucliers des groupes environnementaux, qui ont tous descendu en flammes l'idée de modifier cette loi sur l'environnement dans un projet de loi sur le budget. Même plusieurs députés libéraux ont critiqué ce choix du cabinet. «On n'avait pas du tout prévu ce bordel», a confirmé une source libérale au Devoir.

Changer la loi

Mais en quoi consiste donc cette modification à la Loi sur la protection de l'environnement, au centre de cette crise? Cette loi, qui donne des dents au gouvernement pour coincer les pollueurs, est entrée en vigueur vers la fin de 1999. Le gouvernement Martin veut la laisser entièrement intacte, sauf l'article 64.

Ce passage se lit actuellement comme suit: «Pour l'application de la présente partie, [...] est toxique toute substance qui pénètre ou peut pénétrer dans l'environnement en une quantité ou concentration ou dans des conditions de nature à avoir, immédiatement ou à long terme, un effet nocif sur l'environnement ou sur la diversité biologique, à mettre en danger l'environnement essentiel pour la vie et à constituer un danger au Canada pour la vie ou la santé humaine.»

Le gouvernement veut retirer le mot «toxique» du texte, prétextant que la définition actuelle est trop restrictive pour lutter efficacement contre les gaz à effet de serre (GES), comme le dioxyde de carbone, qui ne sont pas considérés comme étant toxiques même s'ils sont l'une des causes les plus importantes du réchauffement de la planète. Le ministre fédéral de l'Environnement soutient qu'il serait plus facile de contraindre les industries polluantes à atteindre les objectifs de Kyoto avec une définition plus large de la Loi sur la protection de l'environnement.

Les conservateurs furieux

Le Parti conservateur n'avait pas vu la chose sous cet angle. Selon Stephen Harper, passer à toute vitesse cette modification ouvrirait une boîte de Pandore et accroîtrait les risques de poursuites judiciaires contre les entreprises. «On n'a pas donné un chèque en blanc aux libéraux à propos de Kyoto», a lancé le chef conservateur.

Résultat: le PC, qui avait aidé les libéraux à passer l'important vote sur le budget au début du mois, veut maintenant rejeter la loi qui le met en application. Mais pour ne pas faire tomber le gouvernement, les conser-



TOM HANSON REUTERS

Le Parti conservateur est monté aux barricades, déchirant sa chemise pour cette modification mineure à la réglementation environnementale la plus importante du gouvernement. «On n'a pas donné un chèque en blanc aux libéraux à propos de Kyoto», a lancé Stephen Harper.

vateurs ont proposé un compromis aux libéraux: le PC va encore une fois aider le projet de loi à se rendre en comité parlementaire, où il serait alors divisé en trois projets de loi, un pour la modification sur l'environnement, un pour les accords de l'Atlantique et un pour toutes les autres mesures. Ainsi, les libéraux pourraient s'appuyer sur le Bloc québécois et le NPD pour faire passer la mesure sur l'environnement, même si le PC s'y oppose, et pourraient compter sur les conservateurs pour faire passer les deux autres projets de loi. En définitive, le résultat serait donc le même, mais les conservateurs n'auraient pas à voter en faveur d'une mesure sur Kyoto.

Les libéraux accepteraient-ils de diviser leur projet de loi C-43? Rien n'est moins sûr. En entrevue au Devoir, le leader en Chambre du gouvernement, Tony Valeri, a affirmé que les partis d'opposition ne comprennent pas les véritables enjeux et que rien dans ce projet de loi n'est une surprise. «C'est la réaction de l'opposition qui m'a surpris, a-t-il dit. Nous devons garder la tête froide au milieu des dures paroles politiques qui s'échangent.» Tony Valeri veut d'abord rencontrer les autres partis avant de décider s'il va diviser son projet de loi en trois sections distinctes, comme le souhaitent les conservateurs et, maintenant, le NPD, qui a suivi le mouvement.

Les groupes environnementaux bousculent le gouvernement

Le ministre de l'Environnement, Stéphane Dion, a réagi très rapidement lorsque le projet de loi C-43 a commencé à soulever les critiques, la semaine dernière. «Je suis prêt à faire une élection sur Kyoto n'importe quand», a-t-il lâché, fronçant. Une semaine plus tard, il est loin d'être sûr que les libéraux pourraient se vanter à propos de Kyoto en campagne électorale puisque les neuf groupes environnementaux les plus importants au pays ont fait des sorties fracassantes ces derniers jours pour dénoncer la manœuvre politique du gouvernement Martin.

Greenpeace, la David Suzuki Foundation, le Pembina Institute, Pollution Probe, Environmental Defence, le Sierra Legal Defence Fund, Great Lakes United, le Sierra Club du Canada et le Canadian Environmental Law Association ont affirmé dans une position commune que changer la Loi sur la protection de l'environnement était inutile pour appliquer Kyoto. Les prétentions du gouvernement sont fausses, ont-ils dit. Et si les libéraux veulent vraiment y toucher, cela devrait être fait dans une loi à part plutôt qu'au milieu d'un projet de loi sur le budget, sans consultation.

«Les polluants atmosphériques sont déjà reconnus par les tribunaux comme étant toxiques à forte concentration. Il en est de même pour les GES. La définition actuelle, même avec le mot «toxique», est correcte pour appliquer Kyoto. Utilisons-la pour lutter contre les changements climatiques plutôt que de faire des changements cosmétiques qui provoquent une crise politique», soutient Stephen Hazell, avocat en droit environnemental et consultant auprès du Sierra Club du Canada.

Après cette sortie, le cabinet de Stéphane Dion a avoué que la modification à la loi n'était pas «absolument nécessaire» pour mettre en marche un plan de mise en application de Kyoto. «C'est vrai, retirer le mot «toxique» de la loi n'est pas absolument nécessaire, les groupes écologistes ont raison», a souligné Brigitte Caron, l'attachée de presse de Stéphane Dion. «Mais on a voulu faire la modification pour clarifier les choses, notamment d'un point de vue juridique, pour éviter les affrontements en cour avec les entreprises.»

Les groupes environnementaux jugent que cette idée de modifier la loi «divise inutilement» les partis. Ils veulent plutôt un vrai programme, distinct et efficace, afin que le Canada atteigne les objectifs de Kyoto. «Cette crise politique est inutile et nous fait perdre du temps», estime Elizabeth May, directrice exécutive du Sierra Club du Canada. «Ça fait un an et demi que nous sommes en pleines tergiversations gouvernementales sur Kyoto, soit depuis que Paul Martin a pris le pouvoir. Il faut aller de l'avant et agir tout de suite, ou alors nous n'atteindrons jamais les objectifs de Kyoto. Ça nous prend un plan!» Selon Mme May, la lenteur du gouvernement à élaborer son plan est à l'origine de l'empressement actuel à modifier la loi, question de sauver la face.

Un plan pour Kyoto bientôt

Or, d'après les rumeurs, le plan pour Kyoto devrait être rendu public au cours des prochains jours à Ottawa. Pourquoi alors ne pas avoir attendu un peu et proposé une modification à la Loi sur la protection de l'environnement en même temps que le plan pour Kyoto? Le Bloc et le NPD auraient-ils alors appuyé le gouvernement? Impossible de le savoir: les libéraux restent muets.

Selon Bernard Bigras, député de Rosemont et critique du Bloc québécois en matière d'environnement depuis 1997, le geste maladroit du gouvernement Martin témoigne du peu de sérieux de son approche. «C'est de la poudre aux yeux! Ils veulent passer une modification en vitesse au milieu d'un projet de loi pour montrer qu'ils se préoccupent de Kyoto, mais quand on va voir le plan, on va se rendre compte que c'est toujours l'approche volontaire qui domine. Il n'y aura rien de contraignant pour les entreprises, et ça ne permettra pas d'atteindre les objectifs de Kyoto. En effet, on a vu ces dernières années que l'approche volontaire ne fonctionne pas, il faut une réglementation musclée pour obliger les grands émetteurs industriels [de GES] à prendre leurs responsabilités.»

D'après M. Bigras, il fallait s'attendre à ce que la Loi sur la protection de l'environnement soit modifiée au jour, même s'il n'est pas absolument nécessaire de le faire. «Il y a un problème de perception avec le mot «toxique», et c'était prévisible que le gouvernement voudrait changer ça, dit-il. Mais il fallait le faire dans un autre projet de loi, pas en même temps que le budget. Là, tout le monde est mal à l'aise. Les conservateurs ne veulent pas appuyer quelque chose qui est en lien avec Kyoto alors que le NPD et nous [le Bloc] ne voulons pas voter en faveur parce qu'on est contre le reste du budget. Les libéraux obligent tout le monde à voter à la fois sur le budget et sur Kyoto. C'est machiavélique, que ce soit involontaire ou pas.»

Le Devoir



Gil Courtemanche

Petite révolution et occasion ratée

Je dois avouer que c'est avec une certaine admiration et un ravissement étonné que j'observe depuis un mois les étudiants monopoliser la rue et les manchettes. Je ne reviendrai pas sur la justesse de la cause et sur leurs revendications toutes justifiées. Ce qui m'émerveille, c'est non seulement la détermination dans la durée, la participation massive, mais surtout l'éclosion surprenante d'une nouvelle génération de jeunes citoyens décidés à prendre place et parole dans la société. Nous assistons en fait à une petite révolution qui augure bien pour l'avenir du Québec.

Les gens de ma génération se lamentaient à propos de la jeunesse. On la croyait unanimement et irrémédiablement tarée par les jeux vidéo, le heavy metal, la vulgarité radiophonique et tous les *Loft Story* de la planète. On les disait apolitiques, hédonistes et égoïstes. Ils avaient déserté en masse les partis politiques et leur participation aux élections était en chute. Une génération perdue, disaient-on.

Non, cette génération ne refusait pas la politique, mais la politique que leur proposaient le PLQ, le PQ et l'ADQ, cette politique partisane et élitiste, ce paradis de la langue de bois et de la manipulation des esprits. J'en ai déjà parlé ici: au fur et à mesure qu'ils se détournent de la politique classique, ces jeunes entraînent dans la politique de la solidarité internationale, dans la contestation de l'ordre mondial symbolisé par la globalisation marchande ou par la guerre contre l'Irak. Les premiers signes de cette autre politisation, on les a constatés lors du Sommet des Amériques à Québec en 2001 et encore plus lors des manifestations massives contre la guerre en Irak durant l'hiver 2003.

On les disait aussi incapables de s'exprimer, de développer des raisonnements politiques. Or, depuis plus d'un mois maintenant, on entend non seulement des leaders mais aussi des élèves de la base prononcer un discours cohérent et faire preuve d'une conscience politique. Il y a aussi quelque chose de réjouissant à voir se joindre au mouvement des élèves des dernières années du secondaire, qui expliquent calmement et intelligemment que c'est leur avenir qui est en jeu. Voilà dans la pratique des heures de grève qui feront plus pour leur éducation citoyenne que tous les cours de civisme qu'on pourra leur donner.

À l'avant-garde du mouvement étudiant, autant dans la tactique que dans le discours, la CASSEE a démontré jusqu'ici une force notable. Avec 40 000 «membres», l'organisation étudiante a développé un langage, un discours politique inclusif animé par une véritable conception démocratique de la société. Sans dire comme le font leurs leaders que les grandes fédérations étudiantes qui négocient avec le gouvernement tiennent un langage corporatiste, il faut avouer que leur analyse politique est mieux structurée et qu'elle propose une approche plus globale.

En mettant sur le même pied et en les incluant dans leurs revendications les compressions annoncées de 150 millions dans l'aide sociale, le mépris du gouvernement pour les plus pauvres, la paupérisation progressive du service public de même que les 103 millions qui les concernent directement, les militants de la CASSEE font une analyse juste: nous faisons face à un gouvernement qui gouverne contre la majorité de la population, une sorte de gouvernement moralement et politiquement illégitime. Il suffit ici de rappeler que ce gouvernement demande aux étudiants et aux assistés sociaux de financer des réductions d'impôt inutiles et injustifiées, sinon pour respecter un engagement électoral doctrinaire.

Ce qui est surprenant et regrettable cependant, c'est que les autres forces de la société civile, je pense en particulier aux centrales syndicales et au mouvement communautaire, n'aient pas saisi l'occasion que leur présentait le mouvement étudiant. Il y a là une sorte de rendez-vous manqué qui aurait pu ébranler les bases mêmes de ce gouvernement, sinon sa légitimité usurpée.

Les étudiants de la CASSEE ont raison. La défense du service public, le financement du secteur public et son amélioration, la lutte contre la pauvreté et la protection des acquis sociaux, tout cela constitue un même combat, tout cela se tient. Certes, dans l'ensemble, les témoins syndicaux et certains syndicats ont manifesté leur appui aux revendications étudiantes. Mais cet appui en fut un de paroles et s'est rarement transformé en action. Il y a un an, la Confédération des syndicats nationaux avait obtenu le mandat de ses membres d'organiser ce qu'on qualifiait de «grève sociale». La grogne étudiante, la perspective de compressions dans l'aide sociale et le spectre d'une camisole de force dans le service public auraient pu constituer les assises d'un premier front commun social dans l'histoire québécoise. Il est regrettable que les stratégies syndicales et les impératifs du maraudage aient pesé plus dans la balance que la vision sociale des centrales syndicales.

Rectificatif

Une lectrice perspicace m'a fait remarquer que, dans ma dernière chronique, j'avais confondu la Cour pénale internationale et les Tribunaux pénaux internationaux. Je regrette la confusion qu'a pu provoquer ce lapsus institutionnel bien involontaire.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Il y a quelque chose de réjouissant à voir se joindre au mouvement des élèves des dernières années du secondaire.



JIM YOUNG REUTERS

Le ministre de l'Environnement, Stéphane Dion, a réagi très rapidement lorsque le projet de loi C-43 a commencé à soulever les critiques, la semaine dernière. «Je suis prêt à faire une élection sur Kyoto n'importe quand», a-t-il lâché, fronçant.

ÉDITORIAL

Le messager

Le peuple de l'Église catholique pleure le passage de vie à éternité de son pasteur. Le départ de Jean-Paul II ne laissera personne indifférent. Il lègue une Église plus moderne dans sa forme et certainement plus universelle. Mais cette Église est aussi revenue à ses valeurs conservatrices, qu'il aura réaffirmées.

L'émotion qui saisit les catholiques en cet instant est à la mesure des liens que Jean-Paul II a établis avec ses fidèles au cours des 26 années où il a occupé le trône de saint Pierre. En ce moment, le respect s'impose pour l'homme et ses réalisations.

Le mandat qui échoit à Karol Wojtyła le 16 octobre 1978, au moment de succéder à Jean-Paul I^{er}, consiste à donner une vigueur nouvelle au catholicisme. On ne saura jamais si les 111 cardinaux qui participent au conclave qui l'élit à cette fonction suprême sont conscients du choix qu'ils font. Ils savent bien qu'il sera le premier pape non italien depuis quatre siècles et demi et qu'il aura la force, grâce à sa jeunesse, d'incarner un leadership fort. Peu savaient toutefois que son pontificat serait aussi dense. Peu se doutaient qu'il transformerait l'Église de façon aussi profonde.

Que fut donc Jean-Paul II, si ce n'est d'abord un messager? Ce messager sera on ne peut plus de son époque, au point d'être perçu comme une superstar. Doté d'un charisme extraordinaire, il possède l'art de la communication mieux que n'importe quel politicien. Au point où certains se sont demandé si le messager n'occultait pas le message.

En fait, le messager était, comme l'aurait dit McLuhan, le message. Avec lui, l'image d'une Église sclérosée était reléguée au passé, tout comme cette autre image d'une Église dominée par Rome. Un non-Italien à la tête de l'Église: voilà qui changeait tout. En arpentant le monde comme il l'a fait sans cesse, il l'aura mise à l'heure de la mondialisation. Il l'aura rendue vraiment universelle, et ce, aussi bien dans sa relation avec le peuple des croyants que dans la hiérarchie qui n'est plus romaine. Aujourd'hui, le Sacré Collège compte des cardinaux issus d'une soixantaine de nationalités, ce qui rendra difficile, voire impossible, un retour en arrière.

Jean-Paul II était animé d'idéaux de justice et de liberté. Lui-même était un homme libre qui, toute sa vie durant, avait eu à lutter contre la persécution à titre de prêtre œuvrant en terre communiste. Il se portera chaque fois qu'il le pourra à la défense des droits de la personne, de la justice sociale, de la démocratie et de la paix. Par contre, il défendra avec la plus grande vigueur et la plus grande rigueur la doctrine de l'Église, si bien qu'il sera pour certains un pape de gauche et, pour d'autres, un pape de droite.

Sur le plan de la pensée, Jean-Paul II a été un homme de contrastes, aux attitudes parfois déroutantes. Ainsi son rôle dans la chute du communisme dans sa Pologne natale est-il indéniable. Sa lutte visait le totalitarisme qui niait la dignité et les aspirations de l'homme à la liberté. À la liberté de religion, mais aussi à toutes les libertés. En revanche, le totalitarisme économique ne l'émeut pas de la même façon. Y voyant une inspiration marxiste, il condamnera dans un premier temps la théologie de la libération et l'engagement social et politique des prêtres qui veulent apporter le soutien de l'Église aux opprimés de l'Amérique du Sud, une position qu'il nuancera toutefois par la suite.

Sensible aux injustices, Jean-Paul II n'hésitera pas à dénoncer certaines dictatures comme celles prévalant en Haïti et aux Philippines. En voyage au Canada en 1987, il prendra position en faveur des droits politiques des peuples autochtones. Mais la même année, au Chili, il se montrera en public avec Augusto Pinochet, qu'il semblera ainsi cautionner.

Sur le plan de la doctrine, Jean-Paul II a sans contredit été un conservateur. Il a réaffirmé la tradition avec force. S'il est un partisan du Concile Vatican II, auquel il a participé comme évêque, il ne l'est que modérément. Il craint les dérives et se replie sur une théologie thomiste rassurante.

Les valeurs que préconise Jean-Paul II le mettent en opposition avec beaucoup de catholiques et de non-catholiques en Occident. Sa condamnation de l'avortement, de l'euthanasie, de l'adultère, du divorce et de l'homosexualité heurtera nombre d'esprits progressistes occidentaux. On ne comprendra pas que cet homme qui, d'un côté, confesse les erreurs passées de l'Église, notamment celles à l'endroit du peuple juif, ne puisse s'ouvrir aux réalités du monde contemporain.

Son enseignement sur la morale sexuelle aura ainsi suscité une incompréhension profonde. Pour lui, la contraception est inacceptable. Il la condamne même lorsqu'il s'agit de combattre la surpopulation dans certains pays. À ses yeux, les risques de transmission du sida ne justifient pas le recours au condom. Il avait choqué lorsque, en visite en Ouganda en 1993, il avait déclaré que la chasteté est la seule «manière sûre et vertueuse pour mettre fin à cette plaie tragique qu'est le sida».

Au cours de son pontificat, Jean-Paul II aura multiplié les encycliques pour guider aussi bien les croyants que les prêtres et les évêques. Les théologiens qui pourraient dévier de la doctrine fondamentale seront mis au ban, comme l'Allemand Hans Küng. Pas question de remettre en question des dogmes comme l'infailibilité du pape. Pas question non plus d'accepter le mariage des prêtres ou l'ordination des femmes au sacerdoce.

Le paradoxe du pontificat de Jean-Paul II est que ce pape aura été résolument moderne tout en refusant la modernité. Son engagement à transformer l'Église aura surtout porté sur la forme et sur sa façon d'être présente au monde d'aujourd'hui. Mais il a dit non lorsqu'on lui a demandé de l'ouvrir aux réalités d'un monde qui vit au rythme de valeurs nouvelles. Il a plutôt réaffirmé la tradition de l'Église, estimant qu'elle était déjà allée assez loin avec Vatican II.

À la fin d'un aussi long pontificat, Jean-Paul II ne pouvait pas percevoir à sa juste valeur le besoin d'ouverture des chrétiens d'aujourd'hui. Il s'est replié sur ses certitudes, suscitant chez plusieurs une vive déception. Reste à voir si son successeur comprendra mieux leurs attentes.

bdescoteaux@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

Un appui aux étudiants qui laisse perplexé

L'appui quasi systématique du *Devoir* aux étudiants dans le litige qui les oppose au gouvernement me laisse perplexé. Cela ne peut être de la malhonnêteté intellectuelle. Serait-ce de l'aveuglement volontaire ou un vulgaire biais idéologique?

De tout temps, les étudiants ont toujours été pauvres en général. Il faut bien commencer quelque part dans la vie. Ceux d'aujourd'hui sont dans une bien meilleure posture que leurs aînés d'antan. Leur choix d'études est très vaste, peut-être trop, s'ils le méritent, ils ont accès à des prêts de l'État. Qu'est-ce qu'une dette de 20 000 \$ à la fin de ses études lorsqu'on a en poche un diplôme qui donne accès à un revenu supérieur à celui de la moyenne des contribuables? Cette dette doit d'ailleurs être considérée comme un investissement fort rentable. «Qui s'instruit s'enrichit».

Bien sûr, ils doivent faire des sacrifices, se priver de vacances, de sorties, et vivre selon leurs moyens. Il semble qu'un certain nombre d'entre eux préfèrent les manifestations aux études et prennent plaisir à en demander toujours plus à l'État. Celui-ci ne doit pas céder à leur chantage tout en continuant

à aider les plus démunis. Quant aux autres, où sont leurs parents?
Augustin Roy
Montréal, le 29 mars 2005

Où est Charlie?, ou les derniers jours d'un condamné

Nous vivons une sérieuse crise sociale et le chef du gouvernement demeure serein. C'est lui-même qui le dit. N'est-il pas étonnant? C'est à peu près tout ce qu'il a dit depuis un mois. Coi, le monsieur. Quoi? A-t-il, lui aussi, subi une trachéotomie? Comment se fait-il qu'il ne commente aucun événement? Où est Charest, alias Charlie? Pourquoi ce mutisme?

Au début du conflit étudiant, on aurait pu comprendre qu'il laissât le champ libre à son nouveau ministre de l'Éducation, mais là, maintenant, pourquoi ne l'entend-on pas? Jean Charest n'est-il pas le chef de cette triste équipe à la triste équipée? Parti on ne sait où... A-t-il le droit de se taire et de laisser le chaos s'installer et persister?

Nous ne pouvons qu'admirer les étudiants dans cette lutte. Ils ont manifesté pacifiquement, ont clairement précisé leurs revendica-

tions. L'adversaire est chaos, pardon, K.O. Il est bien possible que le Parti libéral remporte quand même ce bras-de-fer parce que, pour les étudiants, il est minuit moins une et, pour certains, minuit et une. On n'a qu'à penser aux salaires perdus des emplois d'été, aux jours de prolongation du trimestre, parce qu'il faudra bien reprendre les heures perdues pour valider ce parcours, et au nombre d'étudiants directement impliqués dans ce conflit pour comprendre qu'ils vont rentrer, qu'ils doivent rentrer. Ils ont fait preuve d'une énergie, d'une solidarité, d'une conscience sociale peu communes, mais il serait totalement irréfléchi de plonger dans le marasme d'un trimestre raté, d'un été gâché. Non seulement les étudiants seraient pénalisés, toute la société le serait aussi. Malgré tous les accommodements possibles, le trimestre devra être validé parce que personne ne veut de seulement trois quarts de diplômé, même au prix d'un combat social parfaitement justifié. Et même s'ils rentrent, leur action n'aura pas été stérile. Ils auront quand même gagné: ils auront bouleversé, ébranlé toute une société. J'ose espérer que nous nous souviendrons...

L'orthographe du mot «serein» serait-elle incorrecte?
Michèle Bourgon
Gatineau, le 30 mars 2005

REVUE DE PRESSE

La loi 101: compromis salvateur ou archaïsme inique?

Antoine Robitaille

La loi 101, c'est «le compromis qui a permis de garder le Canada uni». Et si, au moment de son adoption, il y a 28 ans, on vous avait dit qu'en 2005, un grand journal de Toronto allait parler ainsi de la Charte de la langue française, l'auriez-vous cru? Sans doute que non. C'est le *Toronto Star*, en éditorial, qui l'affirmait pourtant hier, précisant que «cette loi a permis de rassurer plusieurs Québécois sur le fait que leur province pourrait demeurer une société francophone dans un pays en majeure partie anglophone».

Le Québec a énormément changé depuis 1977, et ce, «des deux côtés de la barrière linguistique», insiste le *Star*. D'une part, les anglophones «comprendent maintenant l'importance de maîtriser le français s'ils souhaitent vivre et travailler au Québec, et ils sont très nombreux à le faire». Quant aux immigrants, ils se sont «assimilés à la majorité francophone». Les francophones, eux, «ont maintenant confiance en la force de leur langue». D'autre part, «ils sont plus nombreux que jamais à vouloir apprendre l'anglais afin de pouvoir prospérer au Canada, en Amérique du Nord ou ailleurs».

Ces progrès, note le *Star*, ne signifient pas que les débats linguistiques soient morts et enterrés. À preuve, la Cour suprême a rendu deux décisions jeudi sur la loi 101. Contrairement aux deux autres journaux torontois (comme nous le verrons plus loin), le *Star* se montre plutôt satisfait des conclusions des juges. D'abord, il se réjouit que la cour ait imposé une «approche plus souple» pour juger de l'admissibilité d'un enfant à une école de la minorité linguistique.

Il juge par ailleurs «judicieux» de la part de la Cour suprême d'affirmer que «les majorités linguistiques, y compris les francophones au Québec, n'ont pas de droit constitutionnel à une éducation dans la langue de la minorité». Cette décision, qui fait en sorte que les anglophones ont plus de choix que les francophones au Québec puisque ces derniers ne peuvent pas envoyer leurs enfants à l'école anglaise, «frustrera plusieurs francophones», souligne le *Star*. Mais c'est aux Québécois de

juger, dans l'arène politique, s'ils veulent se donner un meilleur accès à l'enseignement en anglais, conclut-il. Si c'est oui, ils éliront un gouvernement qui ouvrira les portes des écoles anglaises. La cour, se réjouit le *Star*, a clairement dit que «ce sera une bataille politique et non constitutionnelle».

Tout autre ton dans le *National Post*, qui affirmait que le Québec est à la fois «distinct et injuste» dans sa façon d'interdire l'accès aux écoles anglaises pour ses citoyens francophones. Et la cour n'en a pas fait beaucoup pour arranger les choses. Certes, reconnaît le *Post*, la cour a évité de rallumer la flamme séparatiste en laissant l'édifice linguistique intact.

En somme, le Canada, écrit le *Post*, «ne peut d'aucune manière forcer le Québec à abolir son système à deux vitesses en matière d'éducation». En effet, «la Charte canadienne permet explicitement à la province de faire de la discrimination à l'endroit des familles francophones». Autrement dit, le tribunal n'avait pas d'autre choix que de confirmer cela. Et même s'il était possible de forcer le Québec à faire autrement, «ce dernier, contrairement au reste du pays, a déjà montré qu'il avait peu de scrupules à utiliser la disposition dérogatoire». Le seul espoir, c'est que «la province revienne d'elle-même à la raison», écrit le journal, non sans paternalisme.

Au fond, les jugements de jeudi ne seront un «soulagement» que pour un nombre restreint de familles, «quelques centaines tout au plus», c'est-à-dire celles qui réclamaient qu'on assouplisse les normes d'admissibilité à l'école anglaise. (Le *Post* aurait voulu que la cour déclare que tout enfant ayant fréquenté une école anglaise au Québec — même privée et non subventionnée — puisse par la suite avoir accès au réseau québécois d'écoles anglaises. Le *Post* compte sur une autre poursuite devant les tribunaux pour «assouplir» la loi 101 en ce sens.)

Quant aux autres familles, elles n'auront rien gagné sur le plan du choix de l'enseignement, se désole le *Post*. Bien sûr, les familles riches du Québec qui n'ont pas le droit à

l'école anglaise pourront toujours envoyer leurs enfants dans des écoles anglaises privées non subventionnées. Mais les familles de la classe moyenne «devront se contenter de l'éducation publique en français». Et après l'obtention de leur diplôme, «devinez lesquels d'entre eux auront les compétences linguistiques nécessaires pour être compétitifs dans l'économie mondialisée, dominée par l'anglais?» (C'est toujours touchant lorsque le *Post* se soucie d'inégalités sociales structurelles.)

Le *Globe and Mail*, enfin, déploierait hier non pas tant les jugements sur la loi 101 car, «sur le plan juridique, la cour a vu juste», écrit-il. Non, ce qui est navrant, selon le «national newspaper», c'est le fossé grandissant entre la société québécoise, de plus en plus «internatio-

nalisée», ouverte sur le monde, souhaitant davantage d'anglais, et une loi «archaïque». «Tout comme les règles d'affichage totalement archaïques et la police linguistique qui les applique, le système scolaire est déphasé par rapport au Québec nouveau.» Ce n'est pas la faute de la Cour suprême, écrit le *Globe*, car, au fond, «elle n'a pas pour tâche de protéger les majorités linguistiques contre elles-mêmes». Celles-ci doivent être assez intelligentes pour savoir ce qui est bon pour elles. Or il y a eu un tollé au Québec lorsque le gouvernement de Jean Charest a annoncé qu'en 2006, on commencerait à enseigner l'anglais en première année du primaire. Dans le «reste du Canada» (le *Globe* utilise l'expression), ça semble beaucoup mieux: il y a des programmes d'immersion et des cours intensifs non seulement en français mais aussi en espagnol, en mandarin, en ukrainien, en allemand, etc. Le *Globe* conclut en citant... Jacques Parizeau! Celui-ci avait déclaré au *Time Magazine* en 1992: «Mon Dieu, je botterais le derrière de quiconque [au Québec] qui ne saurait parler l'anglais. En effet, à notre époque, un petit peuple comme nous se doit de le parler.» Conclusion du *Globe*, en anglais cette fois: «Quebec should put its money where Mr. Parizeau's mouth was.»



IDÉES

JEAN-PAUL II, 1920-2005



Un pape, un homme de son siècle et de son pays.

Un long malentendu avec les Occidentaux

GILLES ROUTHIER

Professeur à la faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval

Au Québec comme ailleurs dans le monde, Jean-Paul II n'a pas manqué d'admirateurs. On a loué sa force de caractère, son audace et son intrépidité, son courage, sa détermination et son sang-froid. Ce pape charismatique a fasciné, ici comme ailleurs. Le lien très fort qu'il a établi avec la jeunesse a marqué l'imaginaire de plusieurs et ses gestes forts en direction de croyants d'autres religions a réjoui bien des nôtres, même ceux qui n'ont pas l'admiration facile à l'égard du pape. Cet homme hors catégorie a suscité le respect, si ce n'est de la vénération.

Toutefois, malgré son sens inné du geste fort qui captive et séduit, sa figure a parfois aussi suscité la colère ou le ressentiment. À lire les journaux, à suivre les débats dans la presse écrite ou sur les tribunes télévisuelles, on constate qu'il a parfois heurté nos contemporains. Parfois, les mots n'étaient jamais trop durs pour le critiquer.

Curieux que celui-là même qui a tant fasciné les foules et attiré sur lui l'œil des médias ait été aussi malmené par ceux qui, peut-être secrètement, le considéraient comme leur adversaire le plus pugnace et le plus redoutable.

A certains moments, ce pontificat m'a semblé cristalliser un lourd malentendu entre l'Église catholique et l'Occident, si bien que la catégorie de «traditionaliste» parfois utilisée pour le caractériser ne me semble pas rendre compte adéquatement de ce qu'il a été ou voulu être. Si on concède parfois qu'il s'est montré ouvert et audacieux sur le plan social, voire progressiste lorsqu'il s'agissait de défendre les droits de la personne ou de promouvoir le dialogue interreligieux, certains retiendront de lui ses positions dites conservatrices en matière d'éthique de la sexualité et traditionalistes dans sa manière de concevoir la participation des laïcs dans l'Église. Il aurait été à l'avant-garde dans sa défense du droit des peuples et de leur liberté et rétrograde lorsqu'il allait répétant que l'Église n'est pas une démocratie.

Au moment de faire le bilan du pontificat, plusieurs retiendront surtout la face «ténébreuse», à leurs yeux, de ce long pontificat, et le bilan accentuera le caractère sombre du personnage. Si le bilan reprend des termes déjà utilisés au cours des dernières années, on parlera sûrement d'autoritarisme, de mépris des femmes, etc.

Erreur de perspective

Je me demande si ces jugements ne reposent pas sur une erreur de mise en perspective et si cette erreur ne tient pas à l'incapacité des catégories utilisées (progressiste et traditionaliste) à saisir le personnage dans sa complexité. En somme, nous voudrions l'enfermer dans nos cadres de pensée alors qu'il y échappe et ne se laisse pas définir par la culture actuelle et ce qui, dans cette culture, est considéré comme avant-gardiste ou dépassé, ouvert ou fermé, *in* ou *out*, progressiste ou traditionaliste.

Jean-Paul II n'est pas fils de cette culture, et on ne peut comprendre le personnage en le définissant à partir des termes de cette culture. Il faut plutôt faire un effort pour entrer dans son monde et le comprendre à partir de son propre univers de pensée plutôt que de le ramener à nos manières de voir et à

nos propres définitions de ce qui est *in* et de ce qui est *out*. Observée à partir de son propre univers, sa figure gagne certainement en cohérence.

Si on veut comprendre les positions de Jean-Paul II, deux expériences marquantes de sa jeunesse doivent être évoquées: le totalitarisme qui prit la forme du nazisme, qui laminait les cultures et qui déniait aux Juifs le statut de personne humaine, et le totalitarisme de type matérialiste, qui soumettait la personne humaine au système et la réduisait à sa dimension de producteur. Karol Wojtyła n'a jamais pu accepter de se soumettre à l'un ou l'autre de ces deux totalitarismes qui ne reconnaissent pas la valeur sacrée de la personne humaine — de la conception à la mort, finira-t-il par ajouter —, et ce, quelle que soit sa religion. Bien plus, cette dignité de la personne humaine a pour fondement la dimension spirituelle et religieuse de la personne, qui est un sanctuaire où repose l'Esprit de Dieu.

Des positions qui ont une justification

On peut rattacher à ces expériences fondatrices plusieurs positions tenues par Jean-Paul II, positions qui sont considérées en Occident tantôt comme audacieuses et de pointe, tantôt comme retardataires et passistes. On pense notamment à ses appels répétés en faveur du respect de la vie, de sa valeur sacrée, vie qu'on ne saurait d'aucune manière manipuler et dont on ne peut jamais disposer à son gré, vie qu'il ne s'agit que d'accueillir comme un don. Ni clonage, ni avortement, ni reproduction assistée, ni manipulation d'embryon, pas plus d'ailleurs qu'on ne peut faire de concession à l'une ou l'autre forme d'euthanasie. La vie est sacrée, et ce principe, il l'affirme sur toutes les tribunes car, pour lui, l'abandon de ce principe ouvre, comme au temps où on faisait des expérimentations sur des humains dans les camps de la mort, à toutes les dérives imaginables.

L'affirmation du principe de la dignité de la personne humaine le conduit aussi à défendre les droits de la personne et, au premier chef, le droit à la liberté religieuse, conçue comme le fondement de tous ces droits. Ce faisant, Jean-Paul II n'a jamais renoncé à l'affirmation selon laquelle le christianisme est la vraie religion, et sa défense du droit à la liberté religieuse ne l'éloigne pas des positions traditionnelles de l'Église catholique, comme on veut parfois l'entendre. Il tient cependant pour certain que la vérité ne s'impose pas par la contrainte et que la conscience ne peut être soumise par la force, ni celle de la propagande, ni celle de la violence ou de l'intimidation. Cela, son combat contre les totalitarismes le lui a appris.

C'est aussi à partir de son expérience qu'il affronte le libéralisme économique qui soumet la personne à la loi du marché, qui l'exploite comme producteur, la soumettant ainsi, dans certaines parties du monde, au dur esclavage du travail et, dans d'autres, au nouvel esclavage des temps modernes que représente la consommation. Les uns et les autres sont asservis à Mammon, dénonçant l'hédonisme, le consumérisme et la recherche du plaisir en Occident ainsi que l'exploitation des nouveaux esclaves dans les pays sous-développés.

Dans sa perspective, il ne s'agit pas de deux discours contradictoires, le premier dérivé d'une morale puritaine qui n'a pas réussi à se réconcilier avec le plaisir, le deuxième hérité de la pensée gauchiste et progressiste. C'est fondamentalement le même discours ou, mieux, deux versants du même discours: la personne humaine, comme être spirituel, ne peut jamais être soumise à la matière et avoir pour seul horizon de servir l'économie et le marché. Elle doit s'élever au-dessus de son statut de producteur et de consommateur.

L'Occident lui échappe

On a souvent pensé que les aspects du discours de Jean-Paul II qui heurtent l'Occident et ses valeurs sont des reliquats d'un discours traditionnel dont l'Église n'a pas encore réussi à se débarrasser au moment où elle a commencé à intégrer certains aspects de la modernité: la défense des droits de la personne, la promotion de la liberté religieuse, etc. Cela n'est vrai qu'en apparence. Je crois plutôt qu'il y a un malentendu persistant entre ce pape slave et l'Occident, et cela, en raison d'expériences historiques déterminantes.

Ce malentendu «culturel» est réciproque. Je ne crois pas que Jean-Paul II soit parvenu à saisir de l'intérieur l'Occident, les valeurs qu'il chérit et ses mythes. Il a été tenté de voir dans l'Occident un monde décadent qui a perdu son âme et qui adore de faux dieux. De ce fait, il risquait de ne voir, dans cette expérience historique, que des personnes en danger de perdre leur dignité d'enfant de Dieu, comme cela risquait d'être le cas, dans ce monde parallèle qu'il a connu, celui du matérialisme dialectique.

Réciproquement, les Occidentaux ont souvent été incapables de comprendre ce qu'il visait à travers tous ces enseignements qui les heurtaient, ne saisissant pas de l'intérieur l'expérience historique qui était la sienne.

Objecteur de conscience

Les médias, qui ont l'art de simplifier les choses, ont tôt fait de construire une image contradictoire du pape: progressiste en matière sociale et sur la question des droits de l'homme, traditionaliste en matière des questions éthiques, que l'on considère ici relever du domaine privé, celles qui concernent la disposition de sa propre vie.

En fait, dans plusieurs domaines, Jean-Paul II a fait montre de radicalisme et d'«objecteur de conscience». Ses positions témoignent d'un vieux fond de pensée «intégraliste», ne faisant aucun compromis avec la pensée libérale. De ce point de vue, on a affaire à un homme tout à fait cohérent. Malgré tout, Jean-Paul II et l'Occident se sont souvent livrés à des dialogues de sourds, se sont pratiquement exclus mutuellement pour n'avoir pas su, au-delà des discours, se comprendre à partir de leurs expériences historiques différentes.

Plus encore, parmi les mythes chéris par l'Occident, il y a la démocratie, la culture du débat. Cette expérience historique n'est pas celle de Jean-Paul II, qui n'a connu que d'autres formes d'exercice de l'autorité. Désirant forcer le débat avec la pensée occidentale en le provoquant par des énoncés abrupts et durs, ce polémiste, formé à la dialectique, n'a souvent provoqué que le rejet.

Il est paradoxal que celui qui, à Vatican II, avait été membre de la commission chargée d'écrire la Constitution sur l'Église dans le monde de ce temps, qui avait inauguré une nouvelle ère de dialogue entre l'Église et la société contemporaine, ne soit parvenu à dialoguer avec l'Occident. Il est dommage, en retour, que l'Occident ne soit jamais beaucoup allé au-delà des déclarations choquantes à ses oreilles pour rejoindre les expériences historiques traumatisantes qui fondaient ces appels si exigeants.

Un pape, un homme de son siècle et de son pays nous quitte. Comme ceux qui ont vécu la Shoah et commémoré la libération des camps de la mort en février 2005, il pouvait, de son expérience historique, nous apprendre quelque chose sur le devenir humain. Malheureusement, des écarts culturels — qui déterminaient une manière de parler et d'entendre — ont approfondi le malentendu. Est-il possible de revisiter cet héritage et de reprendre le dialogue?



Denise Bombardier

Calamiteux

Le débat dont nous avons pris l'initiative et qui a «enfin» soulevé de vraies passions et quelques outrances malheureuses a encore une fois permis aux tenants de la langue «d'icite» de faire surgir comme un diable de sa boîte la riposte qui se résume par cette phrase historique calamiteuse: «On n'est pas en France, on est au Québec.» Ces adversaires de l'amélioration du français parlé (on se demande comment cela peut exister mais, hélas, cela est bien vivant) qui nous incitent à nous expatrier en France si on veut parler comme les Français, on a envie de les envoyer paître dans les prés où les mots ne sont d'aucun recours.

Comment expliquer d'abord que persiste, avec une virulence sans cesse renouvelée, cet atavisme antifrançais qui s'alimente de préjugés, de distorsions historiques et d'un complexe d'infériorité d'autant plus réel qu'il est nié? Mettre en avant la qualité de la langue parlée est vécu comme une attaque contre l'identité québécoise par un nombre encore trop considérable de gens pour qu'on n'en soit pas alarmé. Quarante années de révolution culturelle tranquille n'auraient donc servi à rien?

On réagit comme si notre vie culturelle était encore tributaire de celle de la France, comme on l'observait avant 1960. Le théâtre, le cinéma, la chanson, la littérature, la danse, les arts de la scène, qui ont tous connu des réussites spectaculaires, n'auraient donc guère contribué à nous convaincre de la force de notre singularité. Pourquoi le désir de mieux nous exprimer menacerait-il notre existence en tant que Québécois et, surtout, serait-il le cheval de Troie de la France pour nous coloniser culturellement? Pourquoi ce pays avec lequel nous partageons encore majoritairement nos racines apparaît comme un repoussoir alors qu'il est le seul au monde à contenir un capital d'affection à notre endroit qui explique pourquoi tant de nos créateurs y sont reçus à bras ouverts? Y a-t-il ailleurs sur la planète une autre société qui nous aime, nous respecte et nous admire autant collectivement? Et, avant tout, qui ne souhaite sous aucun prétexte nous imposer sa perception du monde, de la culture, et sa façon de parler? Par contre, à l'exception des expatriés volontaires qui se sont assimilés, quels sont les Québécois aujourd'hui qui singent les Français et ont honte d'être d'ici? Il faut donc creuser nos assises, se laisser descendre, comme Alice, dans les abysses de notre inconscient collectif pour trouver des réponses à ces dérangeantes questions.

Comment, par exemple, notre identité peut-elle être affirmée avec tonitruance sur la place publique et être en même temps si fragile? Pourquoi la langue «d'icite» serait-elle davantage nôtre que la langue «d'ici»? Au moment où le maïs se sévisait en Occident alors que l'intelligentsia vantait Mao marchant sur les eaux et fermait les yeux sur les exactions et les tortures des gardes rouges pendant la Révolution culturelle, on désignait par l'expression *sunshiners* ces chantres pour qui même les cloaques chinois étaient exemplaires du seul fait qu'ils se situaient en Chine. Nous avons chez nous de ces *sunshiners* qui croient qu'on doit conserver une langue malade, indigente, déficiente, incorrecte, argotique, du seul fait qu'on la baragouine ici et, faut-il le préciser, surtout à Montréal et dans les médias.

Et que penser de la dénonciation de l'élitisme associé à la correction langagière? Qui trahissons-nous lorsque nous nous exprimons correctement? Un peuple «mythique», sorte de création mystificatrice d'une petite bourgeoisie scolarisée, privilégiée, qui a mauvaise conscience d'avoir accédé à plus d'éducation formelle, plus de confort, plus d'information et plus de superflu que ses ancêtres, qui ont trimé et se sont serré la ceinture afin que leurs enfants, soit nous, émergent de la misère culturelle de laquelle peu se savaient prisonniers et dont ils espéraient que nous fussions délivrés?

C'est le labeur ancestral, c'est la fierté traditionnelle que nous trahissons en faisant l'éloge du mal parlé, en truffant de jurons et de sacres les conversations les plus anodines et en se revendiquant du «vrai» peuple, celui des arrière-cours, des ruelles et des bouges. Qui trahissons-nous en traitant de faux Québécois ceux qui s'efforcent de mieux parler, qui traitent leur entourage avec cette politesse qu'on retrouve dans un Québec populaire toujours vivant mais silencieux et effacé?

Cette obsession de l'élitisme se retrouve particulièrement dans le haut de l'échelle sociale, qui a le cœur à gauche et la tête vissée dans les privilèges. Il y a quelques années, le conseil des ministres du gouvernement québécois avait rejeté le projet d'une campagne pour améliorer la langue parlée au Québec au prétexte que ce genre de campagne était élitiste. Comme quoi la trahison vient aussi de ceux qui crient par ailleurs à la trahison.

Et si nous étions nos pires ennemis?

denbombardier@videotron.ca

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'Information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Jovée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Mylen (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (commiss internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux-Soucy (surnuméraire); Pauline Gravel (sciences); Guillaume Bourgault-Côté (surnuméraire), Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relecteurs), Renée Léo Guimont et Serge Paquin (relecteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'Information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels et musique), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'Information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Papineau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraire); à l'Information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'Information politique: Hélène Buzetti et Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marlyse Hamelin, Alexandre Shields (commiss). La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome (correspondante Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jacqueline Avril, Jean de Billy, Mariève Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati, Mélisande Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Gosselin (directeur de production), Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Nathalie Zermatis, Olivier Zaida, Yannick Morin (surnuméraire). INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Roxanne Labelle (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Loli Sénéchal-Berthiaume, Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, Caroline Simard. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furov, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine LaFleur, Claudette Bébeau (adiointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ABONNEMENTS:
Edition Quotidienne:
 CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
 UNION POSTALE \$6.00
Edition Hebdomadaire:
 CANADA \$1.00
 ETATS-UNIS \$1.50
 UNION POSTALE \$2.00

LE DEVOIR

Rédaction et Administration:
 71, RUE SAINT-JACQUES
 MONTREAL

TELEPHONES:
 ADMINISTRATION: Main 7461
 REDACTION: Main 7460

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

16 AVRIL 1912

LE PLUS TERRIBLE SINISTRE MARITIME DES TEMPS MODERNES

1234 personnes ont été englouties avec le Titanic vers 2 h.20 hier matin. —Telle est la stupéfiante nouvelle lancée par le capitaine de l'Olympic hier soir.

675 personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, ont été recueillies par le "Carpathia" qui se dirige vers New York.

Le Titanic est au fond de l'océan avec 1,300 passagers et matelots; le Carpathia a sauvé 866 personnes, presque toutes des femmes et des enfants.

Telle est dans sa brève horreur, la nouvelle qui arrive ce matin. Il ne semble malheureusement pas y avoir de doute possible sur la catastrophe elle-même, mais on a encore l'espoir, bien mince, il est vrai, que le Virginian et le Parisian soient arrivés à temps pour en sauver quelques personnes.

D'après un message reçu du capitaine de l'Olympic, le Carpathia n'avait pu sauver que 675 passagers. Le capitaine Maddock a télégraphié hier soir: "Le Carpathia a atteint l'emplacement du Titanic au jour levant. Il n'a trouvé que des canots et des débris. Le Titanic a sombré vers 2 h. 20 du matin par 41.16 de latitude nord et 50.14 de longitude ouest.

Tous les canots retrouvés portaient à peu près 675 personnes, passagers et équipage. Presque tous ceux qu'on a sauvés sont des femmes et des enfants. Le paquebot Californian, de la ligne Leyland est resté pour chercher la position exacte du désastre. Les pertes seront probablement de 1,800 personnes."

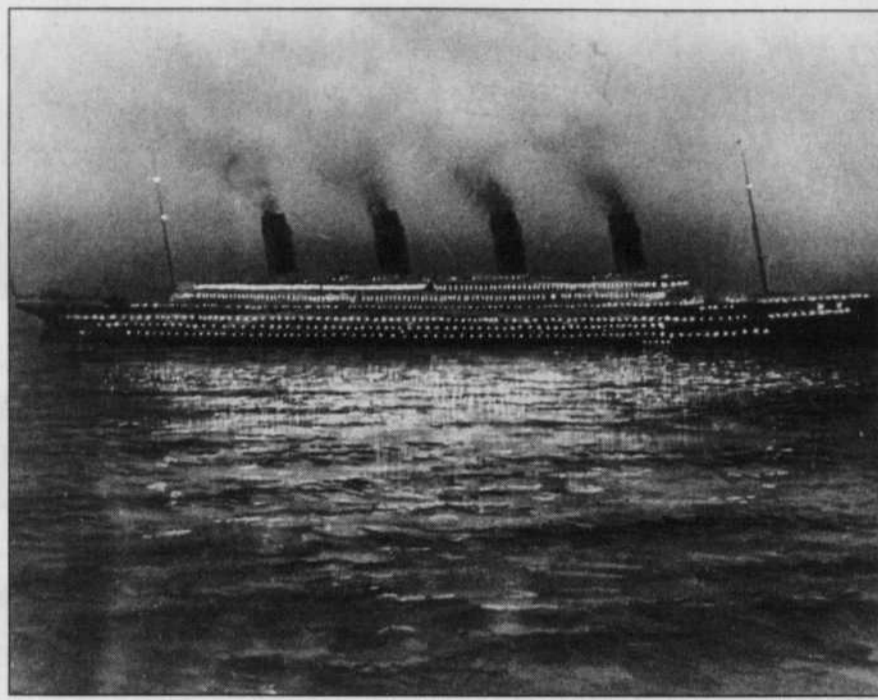
Les messages reçus subséquemment indiquent que les directeurs de la ligne White Star croient ce chiffre de pertes excessif, car la liste des passagers et de l'équipage comprend 2,170 noms et le Carpathia aurait sauvé 866 personnes. En effet, un autre message de l'Olympic dit que le Carpathia a pris 866 passagers à bord.

Après les premiers appels du Titanic, un mur de silence semble s'être élevé entre l'infortuné paquebot et le monde. On ne saura peut-être jamais quelles scènes d'horreur se sont déroulées à bord. Après le premier message qui disait que 675 naufragés avaient été recueillis par le Carpathia, il s'est écoulé plus de six heures avant qu'on ait su le sort de ceux qui étaient restés.

Tout le long des côtes de l'Atlantique, les postes de T. S. F. [Télé-



Le Titanic a coulé avant 3h.



Le Titanic lors de la seule escale qu'il fit, à Cherbourg (France), le soir du 10 avril 1912.

graphie Sans Fil) avaient mis leurs antennes au diapason nécessaire pour saisir les ondes transmises par la centaine de bateaux qui auraient pu arriver à temps, mais rien n'est venu soulager la terrible anxiété du monde tout entier, jusqu'à ce qu'on apprit que le Carpathia avait sauvé 200 personnes de plus que le nombre précédemment donné.

Le Titanic a coulé avant 3 heures et comme le Virginian ne pouvait arriver avant 10 heures du matin, que le Parisian était encore plus éloigné, la White Star elle-même ne peut entretenir d'espoir. [...] Le Titanic est à deux milles sous la surface de l'océan, à mi-chemin entre Cape Race et l'île au Sable. [...] D'après le Carpathia, le paquebot, qui a frappé l'iceberg à 10 h. 25 dimanche soir, a sombré à 2 h. 20 lundi matin.

19 AVRIL 1912

Le géant des mers sombre aux sons de la musique

Les survivants du "Titanic" sont arrivés à New York hier soir. — Ils font le récit du naufrage désormais historique.

— Des scènes d'angoisse et de douleur.

New York, 18. — Le monde a appris, ce soir, pour la première fois, par l'arrivée du steamer "Carpathia", de la ligne Cunard, les détails du terrible et effroyable accident qui a fait sombrer le "Titanic" [...]

Les naufragés qu'il y avait dans les chaloupes ont vu éclairer les lumières du "Titanic" jusqu'à la fin, entendu jouer l'orchestre et les cris des malheureux que la mer allait engouffrer.

On avait ordre d'aller à pleine vitesse

Le "Titanic" avait l'ordre des officiers de la ligne White Star d'aller à pleine vitesse durant tout le voyage [...] pour établir un record. Il était près de minuit, dit M. J. H. Moody, un quartier-maître du navire, et j'étais avec le second officier qui était de quart, lorsque tout à coup il me cria: Mettez la barre à bâbord. J'obéis, mais il

était trop tard. Nous frappâmes l'iceberg. Les différents rapports donnés par les passagers démontrent que le choc n'a pas été formidable, bien que les côtés aient été éventrés. Il n'y a pas eu non plus de panique dès que les passagers furent mis dans les chaloupes, car ils désiraient rester à bord du "Titanic" le croyant insubmersible.

Les récits les plus terrifiants sont ceux que donnent les impressions des passagers dans les chaloupes de sauvetage. Ils racontent les détails du spectacle dans lequel ils ont vu la grande masse du "Titanic" se tenir sur une de ses extrémités et se balancer un instant avant de s'enfoncer pour jamais. Ils ont vu plusieurs de ceux qu'ils venaient de quitter tomber dans le gouffre. [...]

L'orchestre a joué jusqu'au dernier moment

Mlle Hilda Slater, qui a pris place dans

la dernière chaloupe qui a quitté le "Titanic", dit que le spectacle le plus impressionnant était celui qu'a présenté l'orchestre qui a continué à jouer jusqu'au dernier moment. Au moment où le malheureux transatlantique faisait son dernier plongeon, on entendait encore les accords d'une danse qui se mêlaient aux cris de désespoir des malheureux qui allaient à leur mort. [...]

Aussitôt que les musiciens purent être réunis ils jouèrent une série d'airs joyeux. Cela a beaucoup servi pour maintenir le sang-froid de tout le monde [...].

Lorsque le vaisseau a touché l'iceberg, Mlle Slater était sur le pont. On lui ordonna d'aller se coucher, ce qu'elle fit sur l'assurance qu'on lui donna qu'elle n'avait rien à craindre. Une demi-heure plus tard elle s'aperçut qu'il y avait confusion sur le pont et entendit crier: Que tout le monde

mette une ceinture de sauvetage. Après s'être habillée, Mlle Slater remonta sur le pont.

Des scènes indescriptibles

En arrivant, [...] j'ai vu le colonel Jacob Astor presser la main de sa jeune femme et demander ensuite à un officier s'il pouvait s'en aller lui aussi. Lorsque la permission lui fut refusée, il retourna sur le pont et alluma une cigarette, il cria: "Adrienne chérie, je vous rejoindrai plus tard."

Un autre homme, un français, je crois, s'approcha d'une des chaloupes avec ses deux jolis garçons. Un officier le repoussa durement. Il répondit: "Je ne veux pas embarquer, mais pour l'amour de Dieu, prenez mes deux enfants, car leur mère les attend à New-York." Les deux garçons furent mis dans une des chaloupes. [...]

19 AVRIL 1912

DEVANT LA CATASTROPHE

Les détails que nous apportent les dépêches de ce matin ne font qu'accroître l'horreur de la scène qu'avaient entrevue toutes les imaginations. Le nombre des victimes est plus grand encore qu'on ne l'avait cru, les circonstances qui ont précipité la catastrophe sont exactement celles qu'avaient prévues les plus pessimistes.

Seize cents vies humaines ont été sacrifiées à la double passion du luxe et de la vitesse. C'est pour battre un record, pour démontrer que le Titanic était le plus rapide des transatlantiques, le vrai roi des mers, qu'on l'a précipité au milieu des champs de glace, dans une fantastique course à la mort; c'est parce qu'on a voulu prouver la supériorité de la White Star sur toutes ses rivales, que tant de femmes pleurent aujourd'hui leurs maris, que tant d'orphelins ne reverront plus leurs pères. Et c'est pour avoir voulu entasser sur cette ville flottante tous les raffinements du luxe, qu'on a supprimé les moyens de sauvetage qui auraient pu atténuer le désastre.

Il y avait place sur le Titanic pour des promenades particulières, pour des salons princiers; on n'y a point trouvé place pour les chaloupes qui auraient assuré la vie de tous les voyageurs!

Puisse cette épouvantable constatation amener au moins les compagnies à prendre les dispositions élémentaires pour sauvegarder la vie de tous leurs clients!

Puisse le souvenir de cette vision d'épouvante dompter enfin cette folie de la vitesse, que, seule peut-être, pouvait enrayner un pareil désastre! [...]

Omer HEROUX.

15 AVRIL 1912
 Sarah Bernhardt dans une création

Paris, 15. — Sarah Bernhardt vient de créer le rôle d'Elizabeth dans la pièce de Moreau "La reine Elizabeth".

La pièce comprend quatre longs actes et se termine par une scène de mort.

La célèbre tragédienne a rendu avec tant de puissance le rôle d'Elizabeth qu'on oublierait qu'elle approchait de sa soixante-et-dixième année.

12 AVRIL 1912
 La bibliothèque de Saint-Sulpice

Montréal aura sa bibliothèque publique l'hiver prochain peut-être. Le séminaire de Saint-Sulpice a pris ce matin son permis pour l'érection de l'édifice dessiné par M. E. Payette rue St-Denis, un peu plus bas que la rue Ontario.

L'édifice qui sera construit par M. M. Huberdeau aura deux étages hauts de 45 pieds chacun et mesurera 143 pieds de profondeur par 88 de façade. Il sera naturellement à l'épreuve du feu. [...]

17 AVRIL 1912

Guéri de l'ivrognerie par un remède simple

UNE FEMME DEVOUEE AIDE SON MARI A SE GUERIR PAR L'EMPLOI DE LA PRESCRIPTION SAMARIA.

Mme A. de Montréal était au désespoir. Père aimant et pourvoyeur attentif quand il était sobre, son mari avait pris graduellement des habitudes d'intempérance qui ruinaient son foyer, sa santé et son bonheur. La boisson avait irrité son estomac et ses nerfs et créé cette soif anormale qui tue la conscience, l'amour, l'honneur et brise les liens de famille.

Mais lisez plutôt sa lettre. Je désire vous faire part du grand succès que j'ai obtenu avec la Prescription Samaria. [...] Mon mari buvait énormément et ne pouvait s'arrêter. Je lui donnai Samaria dans son thé et il ne le sut jamais. Je suis heureuse maintenant grâce à votre remède, et je vais désormais goûter les joies de la vie.

Je vais recommander la Prescription Samaria à deux de mes parentes qui sont malheureuses comme je l'étais. Je ne puis cesser de la louer. Madame A. — Montréal.

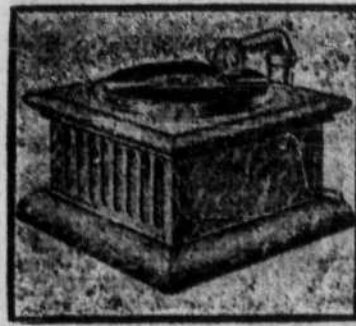
La Prescription Samaria fait cesser la soif de boisson. Elle raffermi les nerfs agités, rend l'appétit et la santé générale et fait que la boisson devient désagréable et répugnante. Elle est employée régulièrement par les médecins et dans les hôpitaux, elle n'a ni goût ni odeur et se dissout instantanément dans le thé, le café ou la nourriture.

Si maintenant vous connaissez quelque famille où le fléau de la boisson s'est abattu, parlez-lui de la Prescription Samaria. Si vous avez un mari, un père, un frère ou un ami victime de l'habitude de la boisson, venez-lui en aide. [...]

En vente à Montréal, chez Lecours et Lanctôt, angle Sainte-Catherine et Saint-Denis et aussi à la pharmacie d'Henri Lanctôt, angle Prince Arthur et Boulevard Saint-Laurent.

Recherche et adaptation: Pierre Rousseau

Le Graphophone Columbia



Est l'instrument qui rend le plus parfaitement la musique et la voix.

C'est un véritable théâtre à la maison.

DEMANDEZ NOS CATALOGUES

Canadian Graphophone Co.
 641 SAINTE-CATHERINE OUEST

Pierce-Arrow



FAITES VENIR UN CATALOGUE

The MOTOR IMPORT Co. OF CANADA, LIMITED
 EMPRECE DU FORUM